

Vendredi 17 janvier 1958.

Aide financière à la France dans
le cadre de l'Union européenne
de paiements.

Département de l'économie publique.) Proposition du 16 janvier
Département politique.)1958 (annexe).

Sous réserve de soumettre l'affaire à l'Assemblée fédérale,
le Conseil fédéral

d é c i d e

d'autoriser la délégation suisse auprès de l'OECE à acquiescer au
programme d'aide à la France tel qu'il a été envisagé par le comité
de direction de l'UEP et à accepter que la Suisse y participe dans
le sens des considérations figurant dans la proposition.

Extrait du procès-verbal au département politique, au départe-
ment de l'économie publique (secrétariat, division du commerce: 10),
au département des finances et des douanes, à la banque nationale et
à la chancellerie fédérale.

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Ch. Ogi